

Compte-rendu de la séance **du conseil municipal du 26 octobre 2021**

Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicole CHARNAY, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, , Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Hervé BARRAUD, Anaïs PASSOT, Romain DELAY, J. VACHER MATERNO, A. YVES

Excusés : Edith PERRIER, Maxime MANISSIER, Jessie PONSINET,

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 06/10/2021

2- Projet de schéma de mutualisation des services de la CCSB

En référence à l'article L5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales, afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres.

Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement.

Les élus valident le projet de mutualisation de la CCSB.

3- Approbation des statuts du SYDER

Cette délibération concerne toutes les communes de la CCSB. Afin d'avoir plus d'explications sur les enjeux des nouveaux statuts, elle a été mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion des maires. Cette délibération est donc reportée au prochain conseil municipal.

Convention de sponsoring pour Fleurie en Glace :

La patinoire sera réinstallée en décembre 2021. Les élus ont délibéré sur les tarifs du sponsoring. Les tarifs sont ceux repris de 2018 :

Il propose un partenariat comme suit :

- Une participation de 250 € donne droit à 12 tickets d'entrée à la patinoire, remis à l'entreprise

- Une participation de 500 € donne droit à 30 tickets d'entrée à la patinoire, remis à l'entreprise

sponsor, tickets qu'elle affectera à sa guise à son personnel, ses clients... et qui seront

valables durant toute la période du 1/12/2018 au 6/01/2019.

- Une participation de 1 000 € pour 75 tickets d'entrée à la patinoire (modalités identiques)

- Une participation de 2 000 € pour 180 tickets d'entrée à la patinoire (modalités identiques)

DIA

Les élus ne font pas usage du droit de préemption sur la vente d'un appartement de la résidence le GAMAY place de l'EGLISE, de l'office public de l'habitat à Monsieur et Madame MIGUET.

Les élus ne font pas usage du droit de préemption sur la vente d'un terrain des Consorts CHANUDET à Monsieur Damien HUSSON situé à la Dîme.

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS – CULTURE (Patrice MAITRE)

Point Travaux de l'ODG : les travaux sont en cours.

Patinoire du marché de Noël : La remise des offres a lieu le 29 octobre 2021. La mairie de Villefranche, gérante du groupement de commande procédera par la suite à l'ouverture des plis, analyse des offres et attribution (après avis de la mairie de Fleurie).

COMMISSION VOIRIE (Jean Paul DUCHARNE)

Travaux sur la RD68 rue des vendanges : une réunion a eu lieu avec les services du département pour affiner le projet de travaux sur la rue des vendanges

COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE – INVESTISSEMENTS (Laurent GOUILLON)

-Les travaux du paratonnerre de l'Eglise auront lieu du 15/11 au 26/11/2021.

Une visite de l'Eglise avec la fondation du patrimoine a lieu le vendredi 5 novembre 2021.

-Point espace verts : les plantations d'automne seront bientôt installées.

-Une réunion pour l'installation prochaine de la vidéoprotection a lieu le mercredi 27 octobre 2021.

COMMISSION TOURISME (Evelyne VERNIAU)

Les marchés de Noël auront lieu cette année du 1^{er} weekend de décembre au premier weekend de janvier. Les élus de la commission se réunissent bientôt pour choisir les exposants.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de l'ordonnance de février 2021, il est fait communication aux élus de l'obligation prochaine, à compter du 1^{er} janvier 2022 de participer à la mutuelle et à la prévoyance (maintien de salaires). Un document informatif établi par la MNT est transmis en annexe du compte rendu.

Le rapport d'activité de la CCSB est transmis avec le compte rendu aux élus.

A partir du 1^{er} novembre, le camion de pizza « Les filles et compagnie » s'installera tous les lundis soir sur la place de l'Eglise.

Bilan conscrits classe 1 : les élus font le bilan du weekend des conscrits notamment sur l'usage des pétards pourtant interdits sur la commune. Des dégâts ont été répertoriés. De plus, les élus interdisent pour les prochaines années l'utilisation de peinture au sol ainsi que la paille sur les routes.

- **Date prochaine réunion du conseil municipal : 16 décembre 2021 à 18h00.**